



# SPÉCIAL CSE

*votre actualité*

23 juillet 2020

## DÉCLARATION FAITE LORS DU CSE DU 23 JUILLET 2020

# LA DOUCHE EST FROIDE GLACIALE MEME

**Début 2020, tous les voyants sont au vert** : le trafic est envisagé à plus de 110 millions de passagers avec une croissance de plus de 2 % par an pour les années à venir.

ADP est un moteur de croissance pour le bassin de l'emploi francilien. Le Groupe prend d'autres orientations comme l'achat d'aéroports étrangers bien au-delà des concessions signées par le passé et plus exposées aux risques. L'international est présenté comme une opportunité, un relais de croissance, l'attractivité de l'entreprise est à son sommet. Il reste 1,3 milliard d'investissements à réaliser pour le CRE 3 fin 2020 et déjà le CRE 4 (2021/2025) prévoit près d'1,5 milliards d'investissement par an.

Notons que pour les salariés la vie est moins rose : les réorganisations se succèdent et des départs ne sont pas remplacés depuis les débuts des Contrats Régulation Economique.

**Puis la pandémie fait plonger notre industrie et notre modèle économique dans l'inconnu**, remettant en cause le terminal 4 et la majorité des investissements qui avaient été programmés pour les années à venir.

**Pour la première fois dans l'histoire d'Aéroports de Paris, le PDG annonce, via la presse et les médias, que le sort de l'entreprise sera négocié avec les syndicats et dépendra de la qualité du dialogue social.**

Les femmes et les hommes et d'aéroports de Paris ont surmonté l'incertitude du confinement et ils veulent conduire leur vie en ayant en main des choix.

Dans le cadre d'un nouveau Contrat Régulé Équilibrée (CRE), de très nombreuses négociations sont à venir et l'UNSA/SAPAP portera la voix des salariés et priorisera très clairement le maintien de l'emploi, mais pas à n'importe quel prix toutefois.

### L'UNSA-SAPAP

- fait le choix de ne pas subir.
- exercera pleinement ses responsabilités lors des négociations.
- défendra l'emploi des salariés et veillera à ce que les efforts demandés aux salariés en contrepartie soient équitablement répartis entre les différentes catégories.
- apposera sa signature sur les accords à venir en pleine responsabilité.



ORLY

UNSA-SAPAP  
Local 5410 Orly Sud  
Tél : 01 49 75 06 46  
sapapol@adp.fr

*Libres  
ensemble !*

<https://www.unsa-sapap.org/>

CDG



UNSA-SAPAP  
Module MN 2R4-077 CDG2  
Tél : 01 48 62 74 55  
sapapry@adp.fr